

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4–7 novembre 2013**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 7 de l'ordre du  
jour**

***Pour approbation***



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2013/7-C/5**

9 octobre 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – SOUDAN DU SUD 200572**

**Assistance alimentaire et nutritionnelle au titre  
des secours et du redressement, de l'appui à la  
transition et du renforcement des capacités aux  
fins de la mise en place de solutions durables  
au problème de la faim**

Nombre de bénéficiaires	3 123 437
Durée du projet	2 ans 1 <sup>er</sup> janvier 2014–31 décembre 2015
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	350 438
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Produits alimentaires	169 077 191
Espèces et bons	6 178 163
Développement et augmentation des capacités	13 440 620
Coût total pour le PAM	626 226 817

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMN\*: Mme V. Guarnieri      courriel: [valerie.guarnieri@wfp.org](mailto:valerie.guarnieri@wfp.org)

Directeur de pays: M. C. Nikoi      courriel: [chris.nikoi@wfp.org](mailto:chris.nikoi@wfp.org)

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

## RÉSUMÉ

Le Soudan du Sud est devenu une nation indépendante le 9 juillet 2011 après plus de cinq décennies de guerre et une période transitoire de six ans qui a suivi la signature de l'accord de paix global entre le Mouvement populaire de libération du Soudan et le Gouvernement soudanais. Le pays se trouve en situation critique: le délabrement avancé ou la destruction de l'infrastructure de base ainsi que l'absence de services publics se sont traduits par des indicateurs socioéconomiques parmi les plus mauvais du monde. Le Soudan du Sud n'est en passe de réaliser aucun des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pendant la première année de l'indépendance du Soudan du Sud, le PAM s'est attaché à apporter une assistance vitale, principalement au travers de distributions générales de vivres; en 2012 il a élaboré une stratégie de pays (2014–2017). La présente intervention de secours et de redressement, qui en fait partie, repose sur quatre piliers: i) répondre aux besoins alimentaires d'urgence des groupes vulnérables; ii) améliorer la résilience et les moyens d'existence des communautés; iii) élargir l'accès aux marchés et stimuler la valorisation des produits alimentaires; et iv) accroître l'accès aux services sociaux à l'appui d'une nutrition adéquate et de l'apprentissage. La stratégie du PAM est guidée par la nécessité d'augmenter la capacité des institutions étatiques et de dynamiser les partenariats visant à promouvoir des solutions durables au problème de la faim.

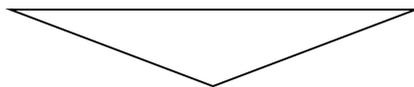
En 2013, dans le cadre de l'opération d'urgence 200338, le PAM a continué à faire face aux besoins urgents tout en explorant les possibilités d'instaurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des ménages dans les zones où les conditions sont favorables au passage du stade des secours à celui du redressement, et en s'efforçant d'améliorer la résilience aux chocs.

En conformité avec le Plan stratégique du PAM pour 2014–2017, la présente intervention a pour vocation d'apporter une assistance alimentaire à un nombre maximum de 3,1 millions de personnes sur deux ans et vise à:

- sauver des vies parmi les groupes exposés à un niveau élevé de risque, notamment les réfugiés, les personnes en situation de vulnérabilité sociale et d'insécurité alimentaire ainsi que les personnes déplacées, et stabiliser la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des personnes de retour ainsi que celles touchées par le VIH, la tuberculose et le kala-azar (Objectif stratégique 1);
- concourir à la création d'avoirs intéressant les moyens d'existence communautaires en vue de renforcer l'accès à la nourriture et aux services sociaux essentiels, et accroître l'aptitude des institutions gouvernementales à prendre en charge l'insécurité alimentaire à l'échelle du pays (Objectif stratégique 2);
- favoriser l'adoption, par les ménages, les communautés et le Gouvernement, de solutions durables au problème de la faim au moyen de pratiques d'atténuation, d'adaptation et de gestion des catastrophes (Objectif stratégique 3);

- encourager la réduction de la dénutrition maternelle et infantile, en particulier pendant les 1 000 premiers jours de la vie; et
- appuyer l'éducation et la formation professionnelle, particulièrement pour les filles et les femmes, afin de créer et de reconstituer des moyens d'existence (Objectif stratégique 4).

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Soudan du Sud 200572, "Assistance alimentaire et nutritionnelle au titre des secours et du redressement, de l'appui à la transition et du renforcement des capacités aux fins de la mise en place de solutions durables au problème de la faim" (WFP/EB.2/2013/7-C/5), qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

### Contexte

1. Le Soudan du Sud présente une grande diversité géographique et ethnique. Il couvre 644 329 kilomètres carrés et compte 10,3 millions d'habitants<sup>1</sup>, dont 83 pour cent vivent en milieu rural. Malgré le potentiel agricole et l'abondance des ressources du pays, seulement 4 pour cent des terres arables sont cultivées. Plus de 53 pour cent de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté (soit 55 pour cent des ruraux et 24 pour cent des citadins)<sup>2</sup>. Le Soudan du Sud n'est en passe de réaliser aucun des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>3</sup>.
2. Au nombre des obstacles à surmonter figurent la fragilité de l'économie, les taux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire, la faiblesse des capacités institutionnelles et l'absence d'infrastructures de base. Compte tenu de la rareté des ressources, le Gouvernement a privilégié la sécurité et l'édification de l'État par rapport au développement social et humain.
3. Le pétrole constitue l'essentiel des exportations et fournit près de 80 pour cent du produit intérieur brut (PIB)<sup>2</sup>. La suspension de la production pétrolière en janvier 2012 suite aux tensions avec le Soudan a entraîné d'importants déficits budgétaires et de sérieux problèmes de balance des paiements<sup>4</sup>. En septembre 2012, le Soudan du Sud et le Soudan sont convenus de coopérer à la résolution de plusieurs problèmes en suspens, dont celui du partage des recettes pétrolières, mais la persistance des tensions compromet l'application des accords conclus.
4. Le Soudan du Sud enregistre le deuxième taux net de scolarisation dans le primaire le plus bas du monde<sup>5</sup>. D'après les statistiques de l'éducation nationale, seulement 41 pour cent des enfants âgés de 6 à 13 ans étaient inscrits dans les écoles primaires en 2012. Les filles ne représentaient que 39 pour cent de l'effectif scolarisé chiffré à 1,4 million d'enfants<sup>6</sup>. Le ratio national d'élèves par enseignant qualifié atteignait en moyenne 117:1<sup>7</sup>; quelque 58 pour cent des écoles ne disposaient pas d'eau potable et 56,5 pour cent n'étaient pas équipées de latrines. Moins de 40 pour cent de la population ont accès aux soins de santé. La prévalence du VIH est estimée à 3 pour cent, et la population est peu informée des questions concernant le VIH/sida. On dénombre 140 cas de tuberculose pour 100 000 habitants. La moitié seulement de la population a accès à des sources d'eau de boisson salubre<sup>8</sup>, le taux de

---

<sup>1</sup> Projections de 2012 établies par la mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires.

<sup>2</sup> Banque mondiale. 2013. *South Sudan Overview*. Washington. Disponible à l'adresse: <http://www.worldbank.org/en/country/southsudan/overview>.

<sup>3</sup> Gouvernement du Soudan du Sud. 2011. *South Sudan Development Plan 2011–2013*. Djouba.

<sup>4</sup> La Banque mondiale s'attend à une contraction du PIB par personne, chutant de 1 858 dollars É.-U. à 785 dollars. Banque mondiale. 2013. *South Sudan Overview*. Washington.

<sup>5</sup> UNESCO. 2012. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*. Paris.

<sup>6</sup> La situation socioéconomique qui prévaut au Soudan du Sud à la suite du conflit s'est traduite par un nombre élevé d'enfants dans les écoles primaires ayant dépassé l'âge normal pour ce cycle.

<sup>7</sup> The Office of Gordon and Sarah Brown Limited. 2012. *Education in South Sudan: Investing in a Better Future*. Londres.

<sup>8</sup> Centre du recensement, de la statistique et de l'évaluation du Soudan du Sud. 2010. *Key Indicators for Southern Sudan, 2010*. Djouba.

mortalité infantile est de 75 décès pour 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité maternelle s'établit à 2 054 décès pour 100 000 naissances vivantes<sup>9</sup>.

5. Le Soudan du Sud est non seulement confronté à des crises continues et à d'incessants déplacements de population fuyant les zones de conflit dans différents États, mais il est aussi sujet aux inondations et aux épisodes de sécheresse. La résilience des communautés et des ménages s'est érodée et la population n'est pas en état de préserver ou de changer leurs conditions de vie sans compromettre les perspectives à long terme.

### **La situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition**

6. D'ici 2014, le nombre de ruraux qui seront exposés à l'insécurité alimentaire est estimé à 3,4 millions<sup>10</sup>, dont 830,000 seront confrontés à une forme grave d'insécurité alimentaire<sup>11</sup>. Au cours des cinq dernières années, au moins 10 pour cent de la population ont connu des épisodes d'insécurité alimentaire grave indépendamment des résultats de l'agriculture<sup>12</sup>.
7. Les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire grave sont étroitement corrélés. La production végétale et les prix du marché fluctuent, tandis que les sources de revenu sont rares<sup>13</sup>. Le régime alimentaire est très peu diversifié: 35 pour cent de la population sont privés de fruits et légumes, 14 pour cent manquent de sources de protéines et 36 pour cent sont carencés en matières grasses alimentaires.<sup>14</sup> Seulement 45 pour cent des enfants âgés de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein, et 26 pour cent de la tranche d'âge de 6 à 23 mois reçoivent du lait maternel complété par des aliments solides ou semi solides.
8. Au Soudan du Sud, 90 pour cent des ménages vivent de la production de cultures, de l'élevage, de la pêche ou de la foresterie, les activités variant d'un État à l'autre. La productivité est faible et les rendements céréaliers sont inférieurs à 1 tonne à l'hectare. Ces quatre dernières années, le déficit céréalier du pays, qui s'établissait en moyenne à 32 pour cent, n'a pas été intégralement couvert par les importations commerciales et l'aide humanitaire.
9. La prévalence de la dénutrition est élevée: près du tiers des enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance, 23 pour cent d'émaciation et 28 pour cent d'insuffisance pondérale<sup>15</sup>.
10. La crise nutritionnelle est induite par l'insécurité alimentaire, les mauvaises pratiques d'alimentation infantile et de soins aux enfants, le manque d'accès aux aliments complémentaires appropriés à l'âge, les maladies, les carences en matière d'hygiène et d'assainissement et l'insalubrité de l'eau de boisson.

<sup>9</sup> Gouvernement du Soudan du Sud. Enquêtes de 2006 et 2010 sur la santé au Soudan. Djouba.

<sup>10</sup> Le système de suivi de la sécurité alimentaire ne couvre à l'heure actuelle que les zones rurales.

<sup>11</sup> PAM. 2013. Analyse et cartographie de la vulnérabilité, 2013. Rome.

<sup>12</sup> PAM. 2012. Analyse et cartographie de la vulnérabilité, 2012. Rome.

<sup>13</sup> Il ressort des moyennes historiques que les ménages consacrent 79 pour cent de leurs dépenses totales à l'alimentation, proportion qui atteint 81 pour cent en milieu rural.

<sup>14</sup> PAM. 2012. *Food Security Monitoring System, Trend Analysis 2009–2012*. Rome.

<sup>15</sup> Ministère de la santé, 2010. *Sudan Household Health Survey (SHHS)*. Djouba.

## **POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS**

### **Politiques, capacités et actions du Gouvernement**

11. Le plan de développement du Soudan du Sud pour 2011–2016 définit les objectifs de développement se rapportant aux éléments suivants: i) gouvernance; ii) développement économique; iii) développement social et humain; et iv) prévention des conflits et sécurité.
12. La Commission de secours et de redressement du Soudan du Sud est chargée de la mise en œuvre du plan de développement mais elle ne dispose pas de la capacité suffisante pour répondre à la situation humanitaire actuelle.
13. Le Gouvernement pilotera le Nouveau pacte pour l'engagement international dans les États fragiles, notamment en élaborant un mécanisme destiné à guider la mise en œuvre des priorités nationales. Afin de contribuer à renforcer la confiance des communautés et des partenaires, l'équipe de pays des Nations Unies, dont le PAM fait partie, continue d'aider le Gouvernement à améliorer le respect des obligations redditionnelles et à mettre sur pied des mécanismes et des plans visant à appuyer les pauvres.

### **Politiques, capacités et actions des autres principaux intervenants**

14. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2011–2016 était le plan de développement du Soudan du Sud, puisqu'il privilégie: i) le renforcement des fonctions centrales de gouvernance; ii) le développement des systèmes de prestation de services; iii) l'amélioration de la sécurité alimentaire; iv) la réduction des conflits au niveau des communautés; et v) la promotion de l'accès équitable à la justice dans l'ensemble du Soudan du Sud.
15. L'équipe de pays des Nations Unies comprend l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – qui aide les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs à accroître leur production alimentaire et leur revenu; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) – qui apporte une assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées vivant dans des camps; l'Organisation internationale pour les migrations – qui appuie les personnes de retour dans leur lieu d'origine; le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – qui a pour vocation la consolidation de la paix et le renforcement des institutions démocratiques; et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) – qui s'attache à relever les défis auxquels sont confrontés les enfants.

### **Coordination**

16. Le module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, codirigé par le PAM et la FAO, coordonne les initiatives visant à améliorer la sécurité alimentaire au niveau national et à celui des États. La coordination est également assurée, entre autres, par l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le forum de coordination de l'action humanitaire et l'équipe de gestion du programme et des opérations.
17. Le module de la logistique, dirigé par le PAM, dispense des services de coordination et de gestion de l'information, y compris des services de cartographie, des services communs de transport routier et fluvial, des services d'entreposage commun et des services de réparation d'urgence de routes et de pistes d'atterrissage.

18. Dans le cadre des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, le PAM assure pour la communauté d'aide humanitaire des services de transport aérien fiables, sûrs, efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité, au titre d'une opération spéciale distincte.

## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

19. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 7 et s'inscrit dans le droit-fil du Plan stratégique du PAM pour 2014–2017, du plan de développement du Soudan du Sud pour the 2011–2016, de la stratégie de pays du PAM pour le Soudan du Sud, du nouveau pacte d'appui à la mise en œuvre des piliers 2, 3 et 4 du PNUAD pour le Soudan du Sud<sup>16</sup>.
20. Le PAM utilisera l'assistance alimentaire aux fins suivants:
- sauver des vies parmi les groupes exposés à un niveau élevé de risque, notamment les réfugiés, les personnes en situation de vulnérabilité sociale et d'insécurité alimentaire ainsi que les personnes déplacées, et stabiliser la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des personnes de retour ainsi que celles touchées par le VIH, la tuberculose et le kala-azar<sup>17</sup> (Objectif stratégique 1);
  - concourir à la création d'avoirs intéressant les moyens d'existence communautaires en vue de renforcer l'accès à la nourriture et aux services sociaux essentiels, et accroître l'aptitude des institutions gouvernementales à prendre en charge l'insécurité alimentaire à l'échelle du pays (Objectif stratégique 2);
  - favoriser l'adoption, par les ménages, les communautés et le Gouvernement, de solutions durables au problème de la faim au moyen de pratiques d'atténuation, d'adaptation et de gestion des catastrophes (Objectif stratégique 3);
  - encourager la réduction de la dénutrition maternelle et infantile, en particulier pendant les 1 000 premiers jours de la vie; et
  - appuyer l'éducation et la formation professionnelle, particulièrement pour les filles et les femmes, afin de créer et de reconstituer des moyens d'existence (Objectif stratégique 4).

## STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

### Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

21. L'opération d'urgence 200338<sup>18</sup> a été prolongée jusqu'à la fin de 2013 après avoir apporté une aide à environ 2,7 millions de personnes en 2012. Pour cette opération, ainsi que pour six opérations spéciales d'appui, l'approche de l'assistance alimentaire de courte durée adoptée intégrait les repas scolaires, le soutien nutritionnel et les initiatives Vivres pour la création d'avoirs, tout en encourageant la création des conditions nécessaires à la paix, à la

<sup>16</sup> Pilier 1 – Développement économique; pilier 2 – Développement social et humain; et pilier 3 – Prévention des conflits et sécurité.

<sup>17</sup> Le kala-azar, ou leishmaniose viscérale, est la deuxième affection parasitaire la plus meurtrière après le paludisme.

<sup>18</sup> Opération d'urgence 200338 "Assistance alimentaire en faveur des populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par le conflit au Soudan du Sud (2012–2013)"

stabilité et au développement économique. Les projets de plus longue durée du PAM prévoient d'appuyer la constitution de la réserve alimentaire stratégique nationale et la construction de routes de desserte.

22. En 2013, le PAM a formulé une stratégie pour le pays sur quatre ans en concertation avec le Gouvernement, des spécialistes de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, la communauté des donateurs et d'autres partenaires. La stratégie repose sur quatre piliers: i) répondre aux besoins alimentaires d'urgence des groupes vulnérables; ii) améliorer la résilience et les moyens d'existence des communautés; iii) élargir l'accès aux marchés et stimuler la valorisation des produits alimentaires; et iv) accroître l'accès aux services sociaux à l'appui d'une nutrition adéquate et de l'apprentissage. Son approche transversale garantit que l'amélioration des institutions publiques et le renforcement des partenariats visant à promouvoir des solutions viables au problème de la faim font partie intégrante du travail du PAM.
23. La présente IPSR appuiera l'initiative pour mettre fin aux crises provoquées par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, lancée le 9 septembre 2011 lors du Sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est. Le PAM contribuera à la mise en œuvre du document de programme de pays pour le Soudan du Sud, qui fixe un cadre pour les investissements destinés au programme de renforcement de la résilience conduit par l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

## Grands axes de la stratégie

### ⇒ *Activités de secours*

24. *Distribution générale de vivres*: cet élément assurera une consommation alimentaire adéquate des ménages pendant les situations d'urgence, la priorité allant aux 224 000 réfugiés qui, selon les estimations, dépendent de l'aide internationale. Le PAM prendra également des dispositions pour venir en aide à 99 000 réfugiés supplémentaires qui, d'après le HCR, pourraient arriver d'ici à 2015. D'autres groupes sont habilités à bénéficier des distributions générales de vivres, notamment les personnes qui ont pâti des catastrophes, ainsi que les personnes déplacées et les rapatriés qui sont exposés à la famine. Le PAM fournira une assistance alimentaire pendant la saison de soudure, y compris aux ménages dirigés par une personne handicapée ou une veuve ayant peu de possibilités d'emploi. Une assistance sera également accordée pendant la durée du traitement aux familles comptant des membres vivant avec la tuberculose, le VIH et le kala-azar.
25. En 2013, suite à plusieurs évaluations et enquêtes sur la sécurité alimentaire conduites par le PAM et divers partenaires à l'occasion desquelles il a été constaté que des aliments étaient vendus ou échangés contre des services de mouture dans les camps de réfugiés, le PAM a introduit les bons de mouture destinés à subventionner les coûts de cette opération. Dans le cadre de l'IPSR, ce programme sera poursuivi pour les réfugiés provenant du Nil bleu et du Kordofan du Sud.
26. *Activités de secours à l'intention de la population d'Abiyé*: à l'heure actuelle, 21 600 personnes déplacées provenant de la région d'Abiyé sont rentrées chez elles. Étant donné la reprise du dialogue entre les Gouvernements du Soudan du Sud et du Soudan, et compte tenu de la nécessité d'appuyer la reconstruction et le relèvement pour les personnes de retour à Abiyé, le PAM envisage de remplacer progressivement pour cette catégorie de population les activités de secours par des activités de relèvement accéléré.

## Activités visant le redressement et la résilience

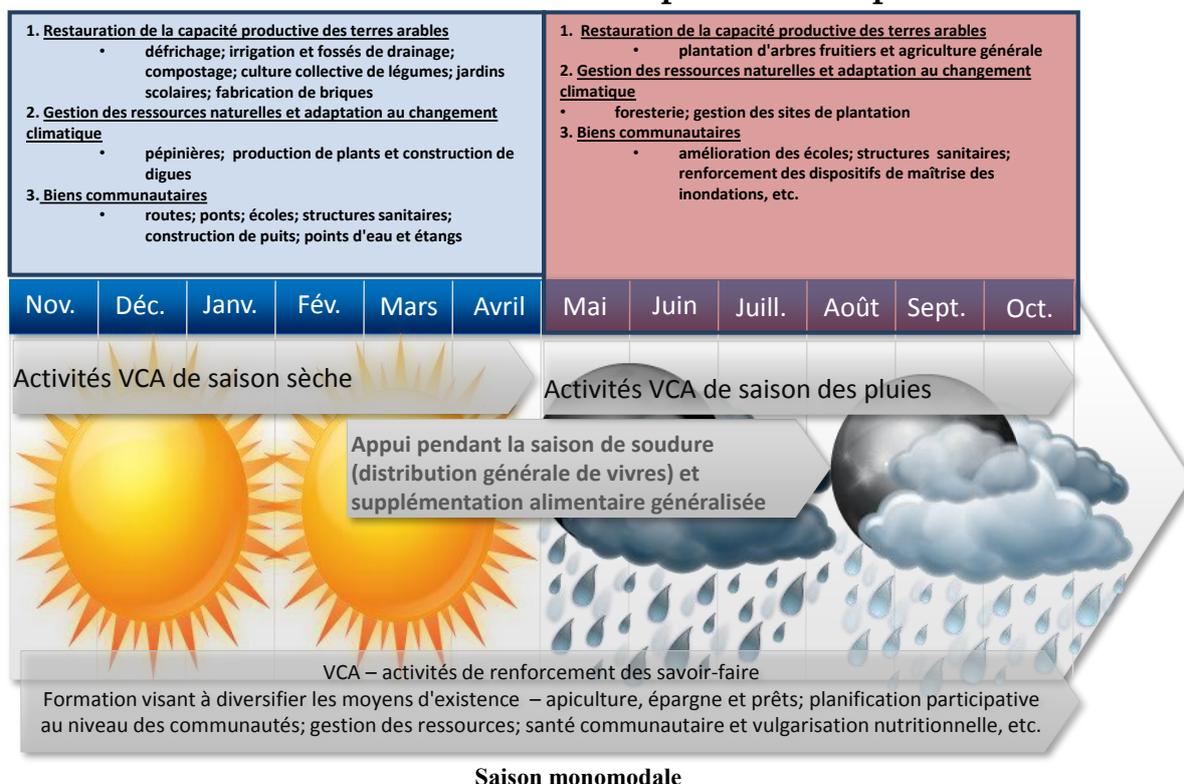
27. Conformément à l'importance donnée dans la stratégie de pays aux approches multisectorielles pour renforcer la résilience des communautés et des ménages, le PAM travaillera avec des partenaires tels que la FAO, le PNUD, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La présente IPSR comportera les composantes de redressement décrites ci-après.

⇒ *Vivres pour la création d'avoirs (VCA)*

28. La création d'avoirs appuyée par des transferts sous forme de vivres, d'espèces et/ou de bons sera axée sur les éléments suivants: i) restauration de la capacité productive des terres arables; ii) gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique; iii) remise en état et construction de biens communautaires; et iv) renforcement des capacités humaines et des savoir-faire. Le PAM adoptera une double approche consistant à consolider les progrès réalisés dans les États de Bahr-el-Ghazal du Nord, de Jonglei, des Lacs et de Warab, tout en élargissant le programme à d'autres États.

29. Suite à deux exercices de programmation des moyens d'existence saisonniers dans le Bahr-el-Ghazal du Nord et le Warab et à une étude théorique des modalités de la mise en œuvre d'activités saisonnières dans l'ensemble du Soudan du Sud, il a été décidé que les activités VCA diffèreraient d'une zone à l'autre en fonction de la pluviométrie. La figure 1 présente les activités pour les zones à pluviométrie monomodale. Là où la pluviométrie est bimodale, la saison sèche est plus courte (décembre à mars), de sorte que les activités prévues seront peu nombreuses et de faible envergure.

**Figure 1: Exécution d'activités saisonnières Espèces/Vivres pour la création d'avoirs**



30. Afin d'améliorer la panoplie des savoir-faire des personnes exclues des filières d'emploi, le PAM fournira des produits alimentaires, des allocations en espèces ou en bons à l'appui des programmes de formation professionnelle organisés par ses partenaires. Les transferts en espèces devraient couvrir 8 pour cent des bénéficiaires des activités de création d'emplois en 2014 et 12 pour cent en 2015.

⇒ *Atténuation des conflits et consolidation de la paix*

31. Le PAM appuiera le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration que conduit la Commission du Soudan du Sud chargée de cette tâche, en fournissant des produits alimentaires aux participants au processus qui suivent une formation à la réadaptation à la vie civile.

32. Dans les zones où les conflits au sujet des ressources naturelles sont fréquents, le PAM encouragera la création de biens d'équipement, comme par exemple des étangs, qui sont susceptibles de contribuer à désamorcer les tensions.

⇒ *Promotion d'une nutrition adéquate*

33. Le PAM et ses partenaires s'attacheront à réduire la prévalence de la malnutrition aiguë et chronique ainsi qu'à renforcer la capacité du Gouvernement à planifier et gérer les programmes nutritionnels. Les activités seront centrées sur:

- *les femmes enceintes et les mères allaitantes* souffrant de malnutrition aiguë modérée qui recevront une supplémentation alimentaire;
- *les enfants âgés de 6 à 59 mois* atteints de malnutrition modérée qui recevront une supplémentation alimentaire ciblée, tandis que dans certaines zones une supplémentation alimentaire généralisée sera prévue pour les enfants âgés de 6 à 36 mois;
- *les enfants inscrits aux programmes de repas scolaires* – le PAM distribuera aux acteurs locaux et internationaux du matériel d'information destiné à enseigner aux écoliers et aux communautés le bon usage et l'entretien des dispositifs d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène; et
- *les ménages participant aux activités du PAM* – à la faveur des distributions de vivres, le PAM et ses partenaires mèneront diverses actions de sensibilisation à la nutrition (diffusion de messages, communications et démonstrations) pour promouvoir les principes de la bonne nutrition, notamment l'importance de la diversification du régime alimentaire, du respect des consignes de santé et d'hygiène, ainsi qu'une meilleure connaissance du VIH/sida.

34. Le PAM facilitera le dialogue sur la nutrition et les causes fondamentales de la dénutrition en s'appuyant sur le mécanisme de coordination du module de la nutrition et sur la plate-forme multi-acteurs établie en juin 2013 dans le cadre de l'initiative Renforcer la nutrition. Il s'efforcera d'établir des synergies et d'approfondir la concertation afin de renforcer les partenariats dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des soins de santé, des moyens d'existence et d'autres activités. Les activités VCA contribueront également à la réalisation des objectifs de santé, de nutrition et d'éducation en portant prioritairement sur les infrastructures communautaires sanitaires et scolaires.

⇒ *Alimentation scolaire*

35. Ces activités constituent un important filet de protection sociale et sont conçues conjointement avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, en concertation avec l'UNICEF. Elles soutiennent le droit à l'éducation gratuite et obligatoire pour tous les enfants du Soudan du Sud en encourageant l'élargissement de l'accès à l'enseignement, ainsi que l'équité, l'égalité et la pertinence en la matière. Les repas servis dans les écoles et les rations à emporter distribuées aux filles favoriseront la fréquentation scolaire, notamment celle des filles. Des campagnes de déparasitage généralisées seront organisées en mai et en novembre parallèlement à l'enseignement des règles d'hygiène. Chaque fois que possible, des activités complémentaires seront mises en place pour améliorer les latrines scolaires et les aménagements pour le lavage des mains; installer des points d'eau; créer des jardins scolaires; et équiper les établissements de fourneaux à bon rendement énergétique. Le PAM appuiera également sept instituts nationaux de formation d'enseignants.

### **Activités de développement des capacités**

36. La présente IPSR sera axée sur le perfectionnement des compétences des personnels de contrepartie et des partenaires à exécuter les activités appuyées par le PAM et fera du développement des capacités gouvernementales une priorité.

37. L'opération spéciale 200267, qui appuie la réserve alimentaire stratégique du pays, a permis de mettre en lumière de sérieuses carences dans la capacité technique et organisationnelle des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Dans le cadre de la présente IPSR et en partenariat avec la FAO, le PAM s'attachera à remédier à ces lacunes en renforçant les compétences du Gouvernement et des partenaires dans les domaines suivants: i) analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité; ii) suivi de l'évolution des échanges commerciaux et des marchés; iii) suivi de la pluviométrie, établissement d'estimations de la production végétale et de bilans alimentaires au niveau national; et iv) alerte rapide.

38. Le développement des capacités à l'intention des organisations de petits exploitants, qui a démarré dans le cadre de l'initiative pilote Achats au service du progrès, sera poursuivi et amplifié. Le PAM, le Gouvernement, la FAO faciliteront avec d'autres partenaires l'amélioration de la manutention après récolte par les organisations paysannes, notamment en renforçant les compétences en matière de gestion d'entrepôt, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, et de stockage. Le PAM usera de son fort pouvoir d'achat pour développer au maximum les achats locaux auprès d'organisations paysannes et de négociants. Il s'efforcera d'établir des synergies avec l'opération spéciale 200379, qui est axée sur la construction de 500 kilomètres de route de desserte pour relier les agriculteurs aux marchés.

39. Le PAM continuera aussi à appuyer les exercices de programmation de moyens d'existence saisonniers menés par le Gouvernement et poursuivra les actions de renforcement des capacités gouvernementales à planifier, mettre en œuvre et coordonner des programmes intégrés visant les moyens d'existence.

40. La prise en charge par le Gouvernement et les communautés de solutions au problème de la faim sera renforcée par la concertation sur la conception des projets et le développement conjoint des capacités.

41. Le PAM et le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie poursuivront l'élaboration d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire.

## BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

42. La présente IPSR vise à venir en aide aux catégories suivantes: i) les populations affectées par le conflit, à savoir les personnes déplacées, les réfugiés et les rapatriés du Soudan; ii) les résidents en situation d'insécurité alimentaire grave et de vulnérabilité sociale, notamment les patients touchés par le VIH/sida, la tuberculose et le kala-azar ainsi que leurs familles; et iii) les résidents en situation d'insécurité alimentaire modérée ayant peu de ressources d'adaptation. En outre, les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée, les femmes enceintes, les mères allaitantes<sup>19</sup> et les enfants âgés de 6 à 36 mois<sup>20</sup> atteints de malnutrition pendant la saison de soudure, ainsi que sur les élèves de la troisième à la huitième années de scolarité dans les zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire et où les taux de scolarisation et de rétention sont faibles, seront également ciblés en raison de la vulnérabilité de ces groupes aux risques liés au conflit, à la violence et aux catastrophes naturelles. Le tableau 3 indique le nombre de bénéficiaires par type d'activité.
43. Le ciblage des rapatriés, des personnes déplacées et des réfugiés<sup>21</sup> est fondé sur leur situation, laquelle est vérifiée par les missions d'évaluation interinstitutions. Les réfugiés au Soudan du Sud, dont le nombre est estimé à 224 000 personnes, proviennent principalement des États soudanais du Nil bleu et du Kordofan du Sud. Ils sont tributaires de l'assistance internationale, comme l'a confirmé la mission conjointe d'évaluation de mai 2013, qui a également mis en évidence des possibilités d'activités de subsistance pour quelque 28 000 réfugiés de longue date originaires de la République démocratique du Congo, d'Éthiopie et de la République centrafricaine. De nombreux réfugiés Sud-Soudanais étant déjà rentrés du Soudan, les retours organisés devraient prendre fin d'ici à 2015. Au cours de l'année 2014, quelque 15 000 rapatriés, selon les estimations, bénéficieront d'aides à la réinsertion comprenant une ration alimentaire pour un mois et un transfert monétaire représentant la valeur de deux mois de dépenses alimentaires. La composante en espèces sera calculée sur la base du prix d'une ration alimentaire dans le centre urbain le plus proche, avec prise en compte de l'inflation. Le PAM fera appel aux banques locales pour distribuer les transferts monétaires dans les meilleures conditions de sécurité avec des coûts de transaction minimales. Les rapatriés de retour dans des zones ne se prêtant pas aux transferts monétaires recevront une ration alimentaire pour trois mois.
44. Sur les 830 000 résidents en situation d'insécurité alimentaire grave, environ 225 000 bénéficieront de distributions générales de vivres pendant la saison de soudure, du fait qu'ils sont dans l'incapacité de trouver du travail en raison de leur vulnérabilité sociale, comme dans le cas des ménages dirigés par une femme. Les autres résidents confrontés à l'insécurité alimentaire seront ciblés dans le cadre des activités VCA.
45. En 2014, les activités VCA du PAM bénéficieront à 808 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire: 605 000 physiquement aptes au travail mais en situation d'insécurité alimentaire grave, et 203 000 en situation d'insécurité alimentaire modérée. Faute de moyens

<sup>19</sup> Compte tenu du faible nombre de partenaires spécialisés en nutrition au Soudan du Sud, et étant donné les problèmes que pose le stockage dans de bonnes conditions aux sites de prépositionnement prévus, qui dans certaines zones demeurent inaccessibles jusqu'à huit mois par an, le PAM n'est pas en mesure d'assurer la couverture généralisée de toutes les femmes enceintes et les mères allaitantes résidentes.

<sup>20</sup> Les directives nationales relatives à la malnutrition aiguë modérée recommandent la couverture de ce groupe d'âge.

<sup>21</sup> Les nombres de rapatriés, de personnes déplacées et de réfugiés indiqués pour 2014 et 2015 représentent des projections interinstitutions établies par les principales entités s'occupant des rapatriements d'urgence, notamment le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

et de ressources budgétaires suffisantes, le PAM ne sera pas en mesure de venir en aide aux autres résidants souffrant d'insécurité alimentaire modérée, mais il continuera à plaider leur cause dans le cadre du module sur la sécurité alimentaire et des moyens d'existence pour faire en sorte qu'ils reçoivent une assistance.

46. La focalisation géographique des activités VCA repose sur une analyse des tendances observées de 2009 à 2012 à l'aide du Système intégré de classification par phases et d'une étude des moyens d'existence en fonction des zones et des possibilités saisonnières. Les autres zones d'intervention prioritaires sont celles qui subissent de fréquentes catastrophes naturelles, sont le théâtre de conflits et ont un potentiel de production agricole élevé et des marchés fonctionnants. Le PAM et ses partenaires procéderont à des évaluations rurales rapides pour définir les priorités des projets et déterminer quels seront les ménages participants dans les communautés sélectionnées.
47. L'estimation du nombre de bénéficiaires de l'alimentation scolaire et le ciblage géographique reposent sur les conclusions préliminaires d'une évaluation de la préparation à la scolarité conduite entre mars et juin 2013 par le PAM, le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, et d'autres partenaires. Les critères suivants seront pris en considération lors de la sélection des écoles:
- indicateurs de pauvreté élevés et indicateurs de sécurité alimentaire faibles dans la région ou parmi le groupe de population;
  - école dûment enregistrée auprès du Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie;
  - longs trajets à pied parcourus par les élèves pour se rendre à l'école et en revenir;
  - école enregistrant un taux d'inscription des filles inférieur à la moyenne;
  - école disposant de cuisines, de locaux de stockage, de dispositifs d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
  - communauté disposée à exécuter un programme d'alimentation scolaire sur une base quotidienne et à mobiliser des ressources additionnelles pour assurer la salubrité et la sécurité de l'environnement pour les enfants; et
  - école labellisée par l'UNICEF comme étant "amie des enfants".
48. Pendant la première année d'exécution, le PAM s'attachera prioritairement à améliorer l'infrastructure scolaire au moyen d'activités VCA, puis pendant la seconde année à faciliter l'amplification des programmes d'alimentation scolaire.
49. L'IPSR ciblera 3,12 millions de personnes, comme indiqué au tableau 1.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ ET PAR ANNÉE</b>			
<b>Activité</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Total*</b>
Distribution générale de vivres – population déplacée d'Abiyé**	120 000	24 000	<b>120 000</b>
Distribution générale de vivres – personnes déplacées	135 000	100 008	<b>188 004</b>
Distribution générale de vivres – réfugiés	302 900	322 851	<b>322 851</b>
Distribution générale de vivres – rapatriés (espèces au titre de la réinsertion)	15 000	–	<b>15 000</b>
Distribution générale de vivres – rapatriés (réinsertion)	45 000	–	<b>45 000</b>

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ ET PAR ANNÉE</b>			
<b>Activité</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Total*</b>
Distribution générale de vivres – résidents en situation d'insécurité alimentaire grave	225 000	184 670	<b>225 000</b>
Espèces pour la création d'avoirs	68 800	100 302	<b>159 072</b>
Vivres pour la création d'avoirs	740 000	676 008	<b>1 348 407</b>
Repas scolaires	401 900	461 625	<b>415 548</b>
Repas scolaires – Incitations pour les filles	39 000	66 786	<b>40 937</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>enfants résidents de 6 à 36 mois</i> )	230 700	205 177	<b>230 700</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>enfants réfugiés de 6 à 59 mois</i> )	54 000	58 000	<b>58 000</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées</i> )	24 300	26 100	<b>26 100</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>enfants résidents de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée</i> )	136 300	128 454	<b>213 372</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes résidentes souffrant de malnutrition</i> )	113 100	103 668	<b>185 668</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>enfants réfugiés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée</i> )	20 300	21 750	<b>35 525</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées souffrant de malnutrition</i> )	24 300	26 100	<b>39 960</b>
Alimentation des collectivités	98 900	98 863	<b>195 489</b>
Bénévoles (nutrition communautaire)	59 600	53 298	<b>65 025</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 854 100</b>	<b>2 657 660</b>	<b>3 929 658</b>
<b>TOTAL*** (<i>hors chevauchement</i>)</b>	<b>2 287 407</b>	<b>2 089 151</b>	<b>3 123 437</b>

\* Chiffre ajusté pour éviter le double comptage des bénéficiaires assistés au cours des deux années.

\*\* En 2015, le PAM s'attend à ce que 80 pour cent de la population déplacée d'Abiyé soient en mesure d'entreprendre des activités de relèvement.

\*\*\*Chiffre ajusté pour éviter le double comptage des bénéficiaires recevant une assistance au titre de plus d'une activité.

<b>TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES POUR LES DEUX ANNÉES, VENTILÉS PAR ACTIVITÉ ET PAR SEXE</b>			
<b>Activité</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Distribution générale de vivres – population déplacée d'Abiyé	62 400	57 600	<b>120 000</b>
Distribution générale de vivres – personnes déplacées	97 762	90 242	<b>188 004</b>
Distribution générale de vivres – réfugiés	158 197	164 654	<b>322 851</b>
Distribution générale de vivres – rapatriés ( <i>espèces au titre de la réinsertion</i> )	7 800	7 200	<b>15 000</b>

<b>TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES POUR LES DEUX ANNÉES, VENTILÉS PAR ACTIVITÉ ET PAR SEXE</b>			
<b>Activité</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Distribution générale de vivres – rapatriés ( <i>réinsertion</i> )	23 400	21 600	<b>45 000</b>
Distribution générale de vivres – résidents en situation d'insécurité alimentaire grave	117 000	108 000	<b>225 000</b>
Espèces pour la création d'avoirs	82 717	76 354	<b>159 071</b>
Vivres pour la création d'avoirs	701 172	647 235	<b>1 348 407</b>
Repas scolaires	282 573	132 975	<b>415 548</b>
Repas scolaires – Incitations pour les filles	–	40 937	<b>40 937</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>enfants résidents de 6 à 36 mois</i> )	119 964	110 736	<b>230 700</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>enfants réfugiés de 6 à 59 mois</i> )	30 160	27 840	<b>58 000</b>
Supplémentation alimentaire généralisée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées</i> )	–	26 100	<b>26 100</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>enfants résidents de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée</i> )	110 954	102 419	<b>213 373</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes résidentes souffrant de malnutrition</i> )	–	185 668	<b>185 668</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>enfants réfugiés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée</i> )	18 473	17 052	<b>35 525</b>
Supplémentation alimentaire ciblée ( <i>femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées souffrant de malnutrition</i> )	–	39 960	<b>39 960</b>
Alimentation des collectivités	101 654	93 835	<b>195 489</b>
Bénévoles (nutrition communautaire)	33 813	31 212	<b>65 025</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 948 039</b>	<b>1 981 619</b>	<b>3 929 658</b>
<b>TOTAL (hors chevauchement)</b>	<b>1 573 938</b>	<b>1 549 499</b>	<b>3 123 437</b>

50. Certains éléments indiquent que les transferts monétaires ou sous forme de bons sont plus adaptés aux zones urbaines ou proches des villes.<sup>22</sup> Il ressort d'une analyse coût-efficacité que pour l'aide à la réinsertion ainsi que pour les activités VCA les transferts monétaires sont moins efficaces que les distributions de vivres en nature, mais qu'ils présentent d'autres avantages, dont celui de permettre aux bénéficiaires d'acheter des denrées alimentaires locales, ce qui facilite la diversification du régime et stimule l'économie locale.

51. Les transferts monétaires et les bons dans le cadre des activités VCA ne seront utilisés que là où les marchés sont convenablement approvisionnés. Les activités seront intensifiées après le début des récoltes en août 2014 et 2015. Les bénéficiaires des activités VCA continueront de recevoir des produits alimentaires pendant la saison de soudure lorsque la

<sup>22</sup> Overseas Development Institute. 2009. *Food Assistance, Reintegration and Dependency in Southern Sudan*. Étude commandée par le PAM. Londres.

nourriture se raréfie. Les sites retenus pour l'application de la formule espèces et bons seront sélectionnés sur la base des critères suivants: i) zone desservie par des institutions financières; ii) accès à des marchés intégrés; et iii) présence de partenaires coopérants ayant la capacité de mettre en œuvre les programmes de transferts monétaires et de bons. Les espèces seront distribuées directement par les partenaires coopérants par l'intermédiaire des banques. Les réseaux de téléphonie mobile ne constituent pas à l'heure actuelle une option de distribution viable, mais le PAM continuera à explorer les possibilités d'application de solutions novatrices.

52. Dans le cadre des programmes reposant sur les transferts monétaires, le PAM collaborera avec ses partenaires, facilitera la diffusion des meilleures pratiques et veillera à la cohérence de l'approche. La recherche de partenariat privilégiera les organismes des Nations Unies comme la FAO et le PNUD, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) telles qu'Oxfam Grande-Bretagne, Save the Children, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Mercy Corps et Action contre la faim.
53. S'agissant des projets associant transferts monétaires et bons, le dialogue sera engagé avec les bénéficiaires avant et pendant l'exécution, y compris dans le cadre du suivi après distribution.

---

## CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL ET RATIONS/VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES/BONS

54. Au Soudan du Sud, le régime alimentaire varie en fonction du climat et des ressources locales. Le tableau 3 présente la composition des rations journalières par activité tandis que le tableau 4 récapitule les besoins monétaires.
55. Les personnes déplacées, les rapatriés et les réfugiés recevront au titre des distributions générales de vivres une ration standard, composée de céréales (sorgho ou maïs), de légumes secs, d'huile et de sel qui couvre les besoins journaliers à hauteur de 2 111 kilocalories par personne et par jour. Les résidents en situation d'insécurité alimentaire grave recevront une ration légèrement réduite, soit 1 944 kilocalories, pendant la saison de soudure.
56. Les bénéficiaires des activités VCA recevront 42 kilogrammes de céréales, 7 kilogrammes de légumes secs, 4,2 litres d'huile et 0,7 kilogramme de sel par mois, sur la base de 20 jours de travail. La composition de cette ration, qui fournira 1 441 kilocalories par personne et par jour<sup>23</sup>, a été calculée à partir des données issues du système de suivi de la sécurité alimentaire et du taux moyen de rémunération du travail<sup>24</sup>.
57. De février à juillet, les enfants âgés de 6 à 36 mois recevront du SuperCereal Plus dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire généralisée. Des aliments de supplémentation prêts à l'emploi seront utilisés pour traiter les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée. Les femmes enceintes et les mères allaitantes résidentes souffrant de malnutrition recevront une ration de SuperCereal, d'huile et de sucre, ou de SuperCereal Plus dans le cadre de la supplémentation alimentaire ciblée.

---

<sup>23</sup> En prenant pour hypothèse que le ménage compte sept membres, ce qui correspond à la moyenne nationale (Enquête sanitaire auprès des ménages soudanais, 2010).

<sup>24</sup> PAM. Équipe de contrôle des programmes pour le Soudan, 2011. Rapport de mission sur le terrain.

**TABLEAU 3: RATIONS, PAR ACTIVITÉ**  
*(grammes/personne/jour)*

Produit	Distribution générale de vivres – personnes déplacées, rapatriés, réfugiés	Distribution générale de vivres – résidents	Supplémentation alimentaire généralisée		Supplémentation alimentaire ciblée		VCA	Repas scolaires	Repas scolaires – incitations pour les filles	Alimentation des collectivités		Bénévoles nutrition communautaire
			Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes	Malnutrition aiguë modérée	Femmes enceintes et mères allaitantes				Patients	Soignants	
Céréales	500	450	-	-	-	-	300	120	450	450	450	225
Légumes secs	50	50	-	-	-	-	50	30	-	50	50	25
Huile	30	30	-	-	-	30	30	10	164	30	30	15
Sel	5	5	-	-	-	-	5	4	-	5	5	2
SuperCereal	-	-	-	-	-	250	-	-	-	50	-	-
SuperCereal Plus	-	-	200	200	-	-	-	-	-	-	-	-
Sucre	-	-	-	-	-	20	-	-	-	30	-	-
Suppléments nutritionnels prêts à consommer	-	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total distribution générale de vivres</b>	<b>585</b>	<b>535</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>92</b>	<b>300</b>	<b>385</b>	<b>164</b>	<b>614</b>	<b>615</b>	<b>535</b>	<b>267</b>
<b>Total kcal/jour</b>	<b>2 111</b>	<b>1 944</b>	<b>806</b>	<b>806</b>	<b>500</b>	<b>1 285</b>	<b>1 441</b>	<b>593</b>	<b>2 959</b>	<b>2 251</b>	<b>1 994</b>	<b>972</b>

**TABLEAU 3: RATIONS, PAR ACTIVITÉ**  
(grammes/personne/jour)

Produit	Distribution générale de vivres – personnes déplacées, rapatriés, réfugiés	Distribution générale de vivres – résidants	Supplémentation alimentaire généralisée		Supplémentation alimentaire ciblée		VCA	Repas scolaires	Repas scolaires – incitations pour les filles	Alimentation des collectivités		Bénévoles nutrition communautaire
			Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes	Malnutrition aiguë modérée	Femmes enceintes et mères allaitantes				Patients	Soignants	
% de kcal d'origine protéique	12,3	12,7	15,8	15,8	10,2	11,9	12,6	13,9	6,7	12,3	12,7	58,9
% de kcal d'origine lipidique	19,5	20,4	22,8	22,8	54,9	35,1	24,7	21,2	54,0	19,2	20,4	12,7
Nombre de jours d'alimentation	60 (déplacés internes) 90 (rapatriés) 360 (Abiyé et réfugiés)	150	150 90	90	60	60	Varie selon l'activité	210	210	30 (patients hospitalisés) 180 (patients ambulatoires)	30	144 (alimentation des collectivités et supplémentation alimentaire ciblée) 60 (supplémentation alimentaire généralisée)

<b>TABLEAU 4: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ESPÈCES/ BONS, PAR ACTIVITÉ</b>				
	<b>Bons pour les dépenses de mouture des réfugiés</b>	<b>VCA/ espèces</b>	<b>Espèces au titre du programme de réinsertion</b>	<b>Total</b>
Espèces/bons ( <i>en dollars</i> )	2 2945 574	5 383 606	794 556	29 123 736
Produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> )	–	4 400	790	5 190

## MODALITÉS D'EXÉCUTION

### Participation

58. On adoptera le ciblage communautaire pour les distributions générales de vivres, méthode selon laquelle les autorités locales et les membres des communautés participent à la sélection des bénéficiaires. La planification participative, ainsi que l'exécution et le suivi des activités VCA seront conformes aux normes de travail du PAM. Les comités de gestion des écoles seront de plus en plus associés à la mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire, y compris pour ce qui est des jardins scolaires et des travaux communautaires destinés à améliorer l'infrastructure scolaire.

### Partenaires et capacités

59. Les activités VCA qui concernent l'infrastructure physique seront mises en œuvre au niveau de l'État avec les Ministères de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'infrastructure. Les activités relatives à l'alimentation scolaire seront planifiées et exécutées en concertation avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie et l'UNICEF; celles portant sur les jardins scolaires seront menées avec le Ministère de l'agriculture et la FAO; les formations visant la diversification des moyens d'existence et l'amélioration des compétences seront décidées et mises en œuvre avec les ministères concernés, la FAO et l'OIT; et les activités relatives à la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles à l'échelon des communautés et à l'infrastructure de gestion des ressources naturelles seront appuyées par le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les activités nutritionnelles seront coordonnées par le Ministère de la santé, l'UNICEF et l'OMS. Le PAM forgera également des partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en vue d'intégrer la prise en compte des disparités entre les sexes dans toutes les activités.

60. Les institutions ayant leur siège à Rome s'emploient à renforcer les partenariats en vue d'accroître la résilience des communautés dans l'ensemble du Soudan du Sud.

### Achats

61. Les achats seront effectués pendant la première année à hauteur de 85 pour cent sur le marché international et de 15 pour cent sur le marché régional ou local, tandis que la seconde année les proportions seront respectivement de 80 pour cent et 20 pour cent. Le PAM envisage d'acheter jusqu'à 8 000 tonnes de produits alimentaires auprès des producteurs locaux et des petits exploitants.

## Logistique

62. Les routes du Soudan du Sud sont en piètre état et l'entrepôt central du PAM à Djouba se trouve à 1 600 kilomètres du port le plus proche, Mombasa; les sites secondaires sont à plus de 3 000 kilomètres du port.
63. La majeure partie des livraisons internationales de vivres est débarquée à Mombasa; 30 pour cent transitent par Djibouti.
64. Compte tenu des accords récemment conclus entre le Soudan du Sud et le Soudan, le PAM tentera d'utiliser à nouveau les installations de Port-Soudan, principalement pour desservir les États frontaliers du nord. Si le couloir partant de Port-Soudan s'avère fiable au cours de la présente IPSR, une révision budgétaire intégrera les écarts de coûts.
65. Pour approvisionner les zones que les transporteurs privés ne peuvent pas atteindre en raison de l'insécurité ou du mauvais état des routes, le PAM dispose d'un parc de 36 camions tout-terrain.
66. Comme l'état du réseau routier empêche l'accès à 60 pour cent du pays pendant la saison des pluies, le PAM s'efforcera d'obtenir un financement souple pour prépositionner 40 pour cent des besoins pendant le premier trimestre de chaque année; le Mécanisme d'achat anticipé et le Mécanisme de financement anticipé dont il s'est doté joueront un rôle déterminant à cet égard.

## Articles non alimentaires

67. Le PAM et ses partenaires fourniront aux communautés l'équipement et les matériaux nécessaires à la création d'avoirs, y compris à la construction de bâtiments scolaires, de centres de santé, de ponts et de magasins communautaires.

---

## SUIVI DE LA PERFORMANCE

68. Les données relatives aux résultats des distributions et des activités seront collectées par des partenaires coopérants formés à cette tâche et par le personnel des bureaux auxiliaires du PAM. Les chargés du suivi et de l'évaluation affectés au bureau de pays analyseront les données et rendront compte des résultats.
69. Le système d'analyse et de gestion du mouvement des produits servira à procéder au rapprochement des rapports de distribution avec les rapports mensuels d'expédition.
70. Le suivi mensuel des processus sera effectué à l'aide de listes de contrôle repensées. Des enquêtes de référence pour chaque activité seront conduites au cours du deuxième semestre de 2013 et les résultats seront vérifiés au moyen des données secondaires.
71. Le mécanisme de retour d'information dont dispose le PAM pour analyser les conclusions du suivi permettra de prendre des mesures immédiates ou d'alerter la direction, si nécessaire. Il sera donné au suivi des processus une place primordiale, de sorte que l'exécution et la conception des projets seront ajustées en tant que de besoin.

## GESTION DES RISQUES

72. Le bureau de pays a instauré des mesures préparatoires minimales pour faire face aux principaux risques détectés dans le cadre du dispositif du PAM relatif à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence. Ces mesures seront examinées périodiquement. Le registre des risques tenu par le bureau de pays sera mis à jour et l'état d'application des mesures d'atténuation fera l'objet d'un suivi régulier.

### Risques contextuels

73. Si le conflit venait à s'intensifier dans les États du Nil bleu et du Kordofan du Sud, l'afflux de réfugiés pourrait dépasser les chiffres de la planification. Les plans d'urgence du PAM et de ses partenaires prévoient de transférer certaines ressources destinées aux activités de relèvement rapide dans les États du Nil Supérieur et de l'Unité au profit d'interventions de secours.

74. Compte tenu de l'absence de données prévisionnelles sur les cultures, les impacts potentiels de l'irrégularité des précipitations et du conflit sur les récoltes pourraient avoir été sous-estimés, se traduisant par une augmentation des besoins au cours de l'intervention. Les résultats issus de la mission d'évaluation des cultures et des approvisionnements alimentaires, les données émanant du système de suivi de la sécurité alimentaire pour octobre ainsi que l'analyse des besoins et des moyens d'existence permettront au PAM de redimensionner son intervention en 2014.

75. Les activités à grande échelle de création d'avoirs exigent un environnement stable. Dans les États frontaliers du nord et à Jonglei, les troubles civils, les déplacements de population, les arrivées de réfugiés ou l'intensification du conflit pourraient perturber les plans.

76. Dans le cas où l'accord de coopération qu'il a signé avec le Soudan en septembre 2012 tarderait à prendre effet ou ne serait pas appliqué, le Soudan du Sud risque de se trouver confronté à l'hyperinflation, la paralysie des services essentiels, des mesures d'austérité économique draconiennes, de graves dysfonctionnements du marché ou encore à l'effondrement de sa monnaie. Les plans d'urgence pourraient inclure le transfert de ressources prévues pour le relèvement rapide au profit d'activités de secours.

### Risques programmatiques

77. Le risque d'inflation résultant de l'intensification des transferts monétaires est jugé minime, car ces transferts ne s'adresseront qu'à une fraction réduite de la population répartie entre de nombreuses localités. Toutefois, la hausse des prix de la nourriture et du combustible ainsi que les coûts croissants de transaction pourraient perturber certains marchés fragiles, ce qui aurait des répercussions sur la mise en œuvre des interventions appuyées par des transferts monétaires. Le PAM poursuivra ses activités de sensibilisation pour préparer les négociants à l'augmentation de la demande, tout en suivant l'évolution des marchés et des prix de détail, de manière à ajuster la valeur des transferts le cas échéant. Si les marchés ne parviennent pas à approvisionner les ménages en denrées alimentaires, le PAM reprendra les transferts en nature.

78. Comme la faible capacité des partenaires coopérants risque de réduire son aptitude à mettre en place la supplémentation alimentaire ciblée à l'échelle voulue, le PAM s'attachera avec le module de la nutrition à renforcer les moyens de ses partenaires. Il organisera aussi le développement des compétences des homologues gouvernementaux et des ONG partenaires pour faciliter le passage prévu aux activités de redressement rapide, lesquelles lui imposeront une présence substantielle entraînant des frais généraux supplémentaires.

## **Risques institutionnels**

79. Dans les zones affectées par le conflit, les principaux risques sont le vol de produits alimentaires du PAM et les menaces directes pesant sur la sûreté et la sécurité du personnel. Le PAM suit la situation sécuritaire de manière à assurer la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies.
80. En cas de financement insuffisant et tardif, le PAM pourrait ne pas parvenir à prépositionner les denrées alimentaires d'ici le mois d'avril de chaque année, ce qui risque de porter atteinte à sa réputation ainsi qu'à ses rapports avec les communautés locales. Pour pallier ce risque, le bureau de pays intensifie ses activités de mobilisation de fonds.

## **Gestion des risques en matière de sécurité**

81. Le personnel international et les agents nationaux essentiels sont tenus de suivre jusqu'au bout une formation relative à la sécurité d'accès sur le terrain.
82. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies gérés par le PAM joueront un rôle primordial pour garantir la sécurité du personnel en cas d'évacuation.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	268 393	82 673 276	
Légumes secs	31 971	20 746 742	
Huile et matières grasses	21 737	34 029 645	
Aliments composés et mélanges	24 530	31 003 336	
Autres	3 807	624 193	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>350 438</b>	<b>169 077 192</b>	
Transport extérieur		22 821 328	
Transport terrestres, entreposage et manutention		228 155 881	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		36 957 315	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes <sup>1</sup></b>		<b>457 011 716</b>	<b>457 011 716</b>
Espèces et bons		6 178 163	
Coûts connexes		4 109 131	
<b>Espèces et bons, et coûts connexes</b>		<b>10 287 294</b>	<b>10 287 294</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>13 440 620</b>	<b>13 440 620</b>
Coûts opérationnels directs			480 739 630
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			104 519 078
<b>Total des coûts directs de l'intervention</b>			<b>585 258 708</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			40 968 109
<b>COUT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>626 226 817</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup>Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée de l'intervention.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	27 146 771
Agent des services généraux	21 129 847
Prime de danger et indemnités locales	4 070 645
<b>Total partiel</b>	<b>52 347 263</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
Dépenses d'équipement	5 337 664
Sécurité	4 090 002
Voyages et transport	23 520 215
Études préalables, évaluations et suivi <sup>1</sup>	1 134 500
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>104 519 078</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays du PAM, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et Voyages et transports.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 1.1</b> Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés au cours de la période d'assistance Produits liés: A et B <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages Cible: ≥ 35 pour 80% des ménages ciblés</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie Cible: &lt;51 pour 80% des ménages ciblés</li> </ul> Sources des données: suivi post-distribution, système de suivi de la sécurité alimentaire	La situation en matière de sécurité et l'état des routes permettent la livraison des produits alimentaires et l'exécution/le suivi des activités. La filière d'approvisionnement de vivres est adéquate, ininterrompue et fiable. Les donateurs répondent positivement et rapidement aux besoins.
<b>Effet direct 1.2</b> Rétablissement ou stabilisation de l'accès aux services de base et aux avoirs communautaires Produits liés: A et C	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'abandon du traitement VIH/tuberculose chez les bénéficiaires ciblés, par type de traitement Cible: &lt;15%</li> </ul> Source des données: rapports des partenaires	Le Gouvernement entretient les routes nationales. Des partenaires qualifiés sont disponibles pour appuyer et compléter les interventions du PAM. Le Gouvernement et les partenaires fournissent des articles non alimentaires complémentaires, des matériaux et du personnel formé. Le budget, le temps travail et le personnel mis à disposition sont suffisants pour collecter, analyser et rendre compte des données issues des enquêtes de référence, du suivi ordinaire et des enquêtes de contrôle. Des services bancaires satisfaisants, ininterrompus et ponctuels sont disponibles pour assurer les transferts en espèces et en bons.



<sup>1</sup> Le cadre logique sera parachevé une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

<sup>2</sup> Les hypothèses retenues pour l'objectif stratégique 1 s'appliquent à l'ensemble de l'IPSR.

<sup>3</sup> Les produits sont présentés à la fin du présent cadre logique.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<b>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 2.1</b> Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales Produits liés: A et D	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score relatif aux avoirs des communautés</li> </ul> Cible: supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées Sources des données: suivi post-distribution et suivi des activités	La valeur des prestations est attrayante par rapport aux normes de travail. Les communautés participent à la sélection des activités et des sites. S'agissant des transferts monétaires, les ménages ont accès aux marchés locaux, et l'inflation ou les fluctuations des prix et de la monnaie sont faibles.
<b>Effet direct 2.2</b> Développement des capacités à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays et à réagir aux catastrophes et aux chocs Produits liés: E et F	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de capacité nationale</li> </ul> Cible: >15 pour 50% des programmes appuyés par le PAM Sources des données: PAM/analyse et cartographie de la vulnérabilité	Le Gouvernement et les autres partenaires nationaux sont ouverts à la concertation sur tous les indicateurs repères et sont déterminés à participer à la formation, à appliquer les connaissances acquises et à allouer des fonds à l'organisation de consultations et à la formulation de politiques.
<b>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</b>		
<b>Effet direct 3.1</b> Amélioration des capacités du Gouvernement et des communautés à mettre en place, améliorer et gérer les mesures de protection sociale, de réduction des risques liés aux catastrophes, de renforcement de la résilience et d'adaptation au changement climatique Produits liés: A, F et G	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de préparation aux catastrophes</li> </ul> Cible: score moyen 5–7 Source des données: PAM/analyse et cartographie de la vulnérabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score relatif aux avoirs des communautés</li> </ul> Cible: supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées Source des données: suivi post-distribution et suivi des activités <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice des stratégies de survie</li> </ul> Cible: <51 pour 80% des ménages ciblés Source des données: suivi post-distribution, système de suivi de la sécurité alimentaire	Le Gouvernement et les autres partenaires nationaux sont ouverts à la concertation sur tous les indicateurs repères et sont déterminés à participer à la formation, à appliquer les connaissances acquises et à allouer des fonds à l'organisation de consultations et à la formulation de politiques. La valeur des prestations est attrayante par rapport aux normes de travail. Les communautés participent à la sélection des activités et des sites. S'agissant des transferts monétaires, les ménages ont accès aux marchés locaux, et l'inflation ou les fluctuations des prix et de la monnaie sont faibles.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Effet direct 3.2</b></p> <p>Débouchés accrus pour les produits agricoles au niveau national, régional et local</p> <p>Produit lié: H</p>	<p>(Cibles à déterminer)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</li> <li>➤ Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits producteurs, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local</li> <li>➤ Proportion des fournisseurs actifs du PAM qui font appel à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits producteurs</li> </ul> <p>Source des données: Système de suivi des achats de produits et Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS)</p>	<p>Le soutien des parties prenantes se traduit par une augmentation de la production céréalière et par l'accès durable des petits exploitants aux marchés.</p> <p>Les excédents vivriers sont rassemblés à des points de collecte pour faciliter le stockage en toute sécurité et la commercialisation.</p>
<p><b>Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</b></p>		
<p><b>Effet direct 4.1</b></p> <p>Amélioration de l'accès et de l'utilisation équitables de l'éducation grâce aux repas scolaires et aux rations à emporter distribuées aux filles</p> <p>Produits liés: A et I</p>	<p>(Données de référence à définir)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ratios par sexe et par activité</li> </ul> <p>Cible: réduction de 5% des disparités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de scolarisation par sexe et par activité</li> </ul> <p>Cible: augmentation de 6% par an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de rétention scolaire par sexe et par activité</li> </ul> <p>Cible: 85% des élèves scolarisés</p> <p>Sources des données: registres des écoles, suivi des activités, enquêtes normalisées sur l'alimentation scolaire, données du Ministère de l'éducation générale et de l'instruction</p>	<p>La valeur des prestations est attrayante par rapport aux normes de travail, ou suffisante pour surmonter les obstacles à l'éducation, en particulier pour les filles.</p> <p>La qualité de l'éducation dispensée est suffisante pour apporter les avantages attendus.</p> <p>La distribution aux filles de rations à emporter n'induit pas de violence sexiste.</p> <p>Les écoles satisfont aux critères minimum de participation établis par le PAM.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Effet direct 4.2</b> Réduction ou stabilisation de la dénutrition chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes des populations résidentes et réfugiées (supplémentation alimentaire généralisée) Produit lié: A</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants (rapport poids/taille), par catégorie de bénéficiaires Cible: &lt;15% des bénéficiaires ciblés d'ici la fin de 2015</li> <li>➤ Prévalence d'un périmètre brachial insuffisant chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, par catégorie de bénéficiaires et sexe des enfants Cible: &lt;15% des bénéficiaires ciblés d'ici la fin de 2015</li> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme (couverture), par catégorie de bénéficiaires et par sexe des enfants Cible: &gt; 70% (pour le programme de prévention)</li> </ul> <p>Sources des données: HCR et/ou rapports des partenaires, données émanant du module de la nutrition, suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquêtes SMART); et évaluation semi-quantitative de l'accès et de la couverture (SQEAC/LQAS) pour 4.2.3</p>	<p>Les effets de substitution au sein des ménages sont minimes.</p> <p>Les communautés participent à la sélection des activités et des sites.</p> <p>S'agissant des transferts monétaires, les ménages ont accès aux marchés locaux, et l'inflation ou les fluctuations des prix et de la monnaie sont faibles.</p>
<p><b>Effet direct 4.3</b> Dénutrition réduite ou stabilisée chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes des populations résidentes et réfugiées (alimentation ciblée) Produit corrélé: A</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de performance du traitement de la MAM, par catégorie de bénéficiaires et sexe des enfants Cibles: récupération &gt;75%, mortalité &lt;3%, abandon du traitement &lt;15%, non-réponse au traitement &lt;5%</li> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions requises qui participe effectivement au programme, par catégorie de bénéficiaires et par sexe des enfants Cibles: &gt; 50% (milieu rural); &gt; 90% (camps)</li> </ul> <p>Sources des données: HCR et/ou rapports des partenaires, données du module de la nutrition; et SQEAC/LQAS pour 4.3.2.</p>	
<p><b>Effet direct 4.4</b> Augmentation du capital humain dans les communautés ciblées afin de rompre le cycle intergénérationnel de la faim chronique Produits liés: A et J</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score des ménages relatif au capital humain Cible: augmentation annuelle de 10% Source des données: suivi post-distribution et suivi des activités</li> <li>➤ Diversité alimentaire journalière moyenne Cible: 80% des ménages ciblés consomment au moins quatre groupes d'aliments par jour Source des données: suivi post-distribution et suivi des activités, système de suivi de la sécurité alimentaire</li> </ul>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<b>Indicateurs de produits liés<sup>4</sup></b>		
<p><b>Produit A</b> Distribution de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance en pourcentage des effectifs prévus</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance associant produits en nature et espèces, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue</li> <li>➤ Montant total des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</li> <li>➤ Nombre de paquets d'aide à l'installation/réinstallation distribués</li> <li>➤ Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (centres de santé, écoles, etc.)</li> <li>➤ Nombre d'organismes des Nations Unies/d'ONG internationales/d'organisations communautaires fournissant des intrants/services complémentaires</li> </ul>	<p>Les bénéficiaires sont convenablement informés de l'heure et du lieu des distributions.</p> <p>Les bénéficiaires sont bien informés sur les horaires et les lieux de distribution</p> <p>Les bénéficiaires sont en mesure de se rendre aux sites de distribution et d'en revenir en toute sécurité.</p> <p>Le suivi des distributions et les comptes rendu à leur sujet sont précis.</p> <p>Les rapatriés continuent d'arriver aux destinations finales qui leur ont été assignées.</p>
<p><b>Produit B</b> Distribution de bons de mouture de qualité en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages ciblés (réfugiés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valeur monétaire totale des bons distribués</li> <li>➤ Bons utilisés par les bénéficiaires, en pourcentage des bons distribués</li> <li>➤ Gain calorique moyen par bénéficiaire résultant de la réduction des trocs/ventes de produits alimentaires pour couvrir les dépenses de mouture</li> </ul>	<p>Le suivi des distributions et les comptes rendu à leur sujet sont précis.</p> <p>Les bénéficiaires ne vendent ni ne troquent les produits alimentaires qu'ils ont mis de côté</p>

<sup>4</sup> Tous les produits sont ventilés par: catégorie de bénéficiaires, groupe d'âge et sexe, type de produit alimentaire, activité, catégorie d'avoir.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Produit C</b> Distribution de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant des suppléments nutritionnels à titre individuel et de ménages recevant une assistance alimentaire dans le contexte des traitements antirétroviraux ou antituberculeux, en pourcentage des effectifs prévus</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant uniquement des suppléments nutritionnels à titre individuel dans le contexte des traitements antirétroviraux ou antituberculeux, en pourcentage des effectifs prévus</li> </ul>	<p>Le suivi des distributions et les comptes rendu à leur sujet sont précis.</p> <p>Les institutions disposent des équipements nécessaires à l'administration des traitements antirétroviraux et antituberculeux.</p>
<p><b>Produit D</b> Avoirs utiles à la subsistance créés ou remis en état par les ménages et les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs communautaires agrandis, créés ou remis en état par les communautés ciblées</li> <li>➤ Nombre de communautés ayant bénéficié d'une assistance dont l'accès aux marchés et/ou aux services sociaux a été renforcé par suite des travaux de construction/réfection routière appuyés par le PAM</li> <li>➤ Nombre de comités de gestion d'avoirs communautaires et de membres formés à la création/l'entretien d'avoirs</li> </ul>	<p>Le suivi et les comptes rendu des activités sont précis.</p> <p>Les partenaires et les communautés ont établi conjointement les plans de création d'avoirs.</p>
<p><b>Produit E</b> Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la filière d'approvisionnement alimentaire, l'assistance alimentaire et des systèmes de sécurité alimentaire, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'évaluations/d'opérations de collecte de données à l'échelle nationale réalisés avec le soutien du PAM</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique effectuées par le PAM</li> <li>➤ Nombre d'agents du Gouvernement et des partenaires recevant une assistance technique et une formation dispensées par le PAM</li> <li>➤ Nombre de cadres de décision élaborés avec le concours de personnel technique détaché et/ou la participation du PAM</li> </ul> <p>Cible: 4 cadres</p>	<p>Les personnels du PAM et du Gouvernement ont établi conjointement les plans d'exécution.</p>
<p><b>Produit F</b> Mise en place de mesures d'atténuation des effets des catastrophes avec un appui du PAM visant le développement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de plans d'urgence établis</li> <li>➤ Nombre d'agents du Gouvernement et des partenaires formés à la préparation aux catastrophes et à la gestion des risques: planification des interventions d'urgence, gestion des risques liés aux catastrophes et au climat, systèmes d'alerte rapide et/ou systèmes de suivi de la sécurité alimentaire</li> </ul>	<p>Les personnels du PAM et du Gouvernement ont établi conjointement les plans d'exécution.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Produit G</b> Avoirs atténuant les risques de catastrophe et de choc développés, construits ou rétablis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de dispositifs de réduction des risques et d'atténuation des catastrophes construits ou restaurés, par catégorie de dispositifs, type et unité de mesure</li> <li>➤ Nombre de comités de gestion d'avoires communautaires et de membres formés à la création/l'entretien d'avoires</li> </ul>	<p>Le suivi et les comptes rendu des activités sont précis.</p> <p>Les partenaires et les communautés ont établi conjointement les plans de création d'avoires.</p>
<p><b>Produit H</b> Augmentation des achats de produits alimentaires par le PAM sur les marchés nationaux, régionaux et locaux et auprès des petits exploitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité de denrées alimentaires achetées localement dans le cadre des achats locaux et régionaux</li> <li>➤ Quantité de denrées alimentaires achetées localement auprès de structures de regroupement favorables aux petits exploitants</li> <li>➤ Nombre de vendeurs du PAM adoptant des pratiques de regroupement favorables aux petits exploitants</li> <li>➤ Nombre d'organisations paysannes formées aux techniques d'accès aux marchés et de manutention après récolte</li> </ul>	<p>Le suivi et les comptes rendu des activités sont précis.</p> <p>Les denrées alimentaires requises ayant une durée de conservation appropriée sont disponibles dans le cadre des achats locaux et/ou régionaux.</p> <p>Les denrées alimentaires disponibles dans le cadre des achats locaux/ régionaux sont conformes aux normes minimales exigées par les donateurs et le Gouvernement.</p> <p>Les vendeurs du PAM reçoivent une formation adéquate.</p>
<p><b>Produit I</b> Amélioration de la capacité de concentration et d'assimilation à l'école grâce à l'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de comités de gestion d'école formés à la gestion ou à la mise en œuvre de l'alimentation scolaire</li> <li>➤ Nombres de bénéficiaires recevant des comprimés de vermifuge, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM bénéficiant du Paquet d'éléments essentiels – comprimés de vermifuge, infrastructures scolaires améliorées, jardins scolaires, fourneaux à bon rendement énergétique et fournitures/ matériel scolaires</li> <li>➤ Nombre d'écoles primaires bénéficiant de l'assistance du PAM</li> <li>➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</li> </ul>	<p>Le suivi et les comptes rendu des activités sont précis.</p> <p>Les comités de gestion d'école sont disponibles et prêts à suivre une formation.</p> <p>La couverture des campagnes de déparasitage est suffisante.</p> <p>Les fournitures destinées au Paquet d'éléments essentiels sont disponibles et prêtes pour la distribution.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Produit J</b> Valorisation et/ou renforcement du capital humain par l'amélioration des connaissances et des sessions de sensibilisation à l'intention des communautés et des ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de sessions de sensibilisation conduites sur les bonnes pratiques de santé, l'hygiène, la diversité alimentaire, l'égalité des sexes et la protection</li> <li>➤ Nombre de sessions de formation conduites sur des sujets liés à la création d'avoirs</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires participant à la formation par le biais de la création d'avoirs</li> <li>➤ Pourcentage de ménages recevant une formation professionnelle dispensée par le PAM</li> <li>➤ Nombre d'écoles offrant une formation à la culture maraîchère à l'intention des enseignants et/ou des comités de gestion d'école</li> <li>➤ Nombre de démonstrations culinaires conduites à l'intention de la communauté et/ou des comités de gestion d'école sur les fourneaux à bon rendement énergétique</li> <li>➤ Nombre de démonstrations culinaires conduites à l'intention de la communauté et/ou des comités de gestion d'école sur la nutrition et les pratiques d'hygiène</li> <li>➤ Nombre de centres villageois de nutrition construits</li> <li>➤ Nombre de femmes et d'adolescentes fréquentant les centres villageois de nutrition</li> <li>➤ Proportion d'activités qui incluent la promotion d'un régime alimentaire adéquat pour les femmes et les enfants et qui encouragent les bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants</li> </ul>	<p>Le suivi et les comptes rendu des activités sont précis.</p> <p>Les partenaires sont disposés à tenir des sessions de sensibilisation et en ont les capacités</p> <p>Les bénéficiaires participent aux sessions de sensibilisation et sont désireux d'appliquer les connaissances acquises.</p> <p>Le programme d'enseignement est culturellement approprié et couvre convenablement les sujets à aborder.</p> <p>Les outils de formation ont été fournis.</p> <p>Les écoles et les communautés ont reçu le matériel nécessaire au jardinage et aux démonstrations culinaires.</p>
<b>Indicateurs transversaux</b>		
<p><b>Égalité des sexes:</b> amélioration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes et d'hommes exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</li> <li>➤ Nombre et pourcentage de femmes membres des comités de gestion de projet formées aux modalités de transfert</li> <li>➤ Des initiatives visant à réduire les risques de violence sexuelle et sexiste sont en place</li> <li>➤ Des activités visant à sensibiliser à l'égalité des sexes sont en place</li> </ul>	

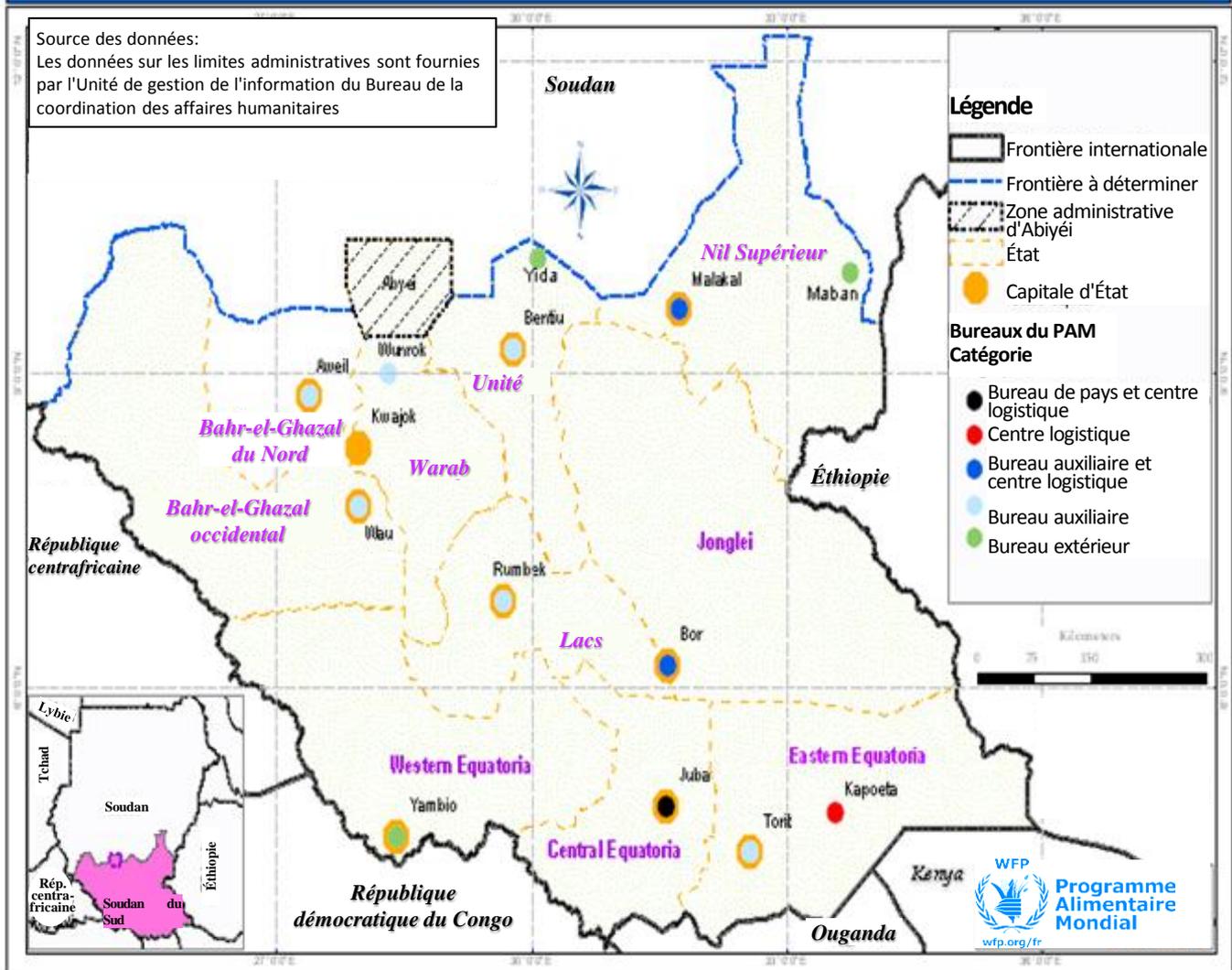


## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE<sup>1</sup>

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses <sup>2</sup>
<p><b>Protection:</b> l'assistance du PAM est distribuée et utilisée dans des conditions de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance signalant des problèmes de sécurité rencontrés en se rendant aux sites des programmes du PAM, en en revenant ou sur place</li> <li>➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance signalant qu'elles ont reçu des informations sur le programme, concernant le ciblage, le droit aux prestations et les mécanismes de retour d'information</li> </ul>	

## ANNEXE III

## OPÉRATIONS DU PAM AU SOUDAN DU SUD



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SQEAC/LQAS	évaluation semi-quantitative de l'accès et de la couverture
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoins
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM